Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 15/07/2024 - 14470 - 1955 B 00209 - 455 502 096 - BANQUE CIC Nord Ouest

CIC NORD OUEST

S.A. au capital de 230 294 872 euros
Siège social : 33 avenue Le Corbusier – 59000 LILLE
455 502 096 RCS LILLE METROPOLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MAI 2024

PROCES-VERBAL

✧ ✧ ✧

Le Conseil d'Administration de la Banque CIC Nord Ouest s'est réuni au siège social à Lille, 33 avenue Le Corbusier, le mercredi 15 mai 2024 à 10h00.

Sont présents :

- M. Laurent **METRAL**, Président
- Mme Anne Sophie **VAN HOOVE**, Directeur Général
- SOCIETE **CIC ASSOCIES**, Administrateur, représentée par Mme Catherine **GALLAIS**
- SOCIETE **CICOR**, Administrateur, représentée par M. Axel **BRABANT**
- SOCIETE **CICOVAL**, Administrateur, représentée par Mme Geneviève **HOUZÉ**
- SOCIETE **SOFINACTION**, Administrateur, représentée par M. Luc **DOUBLET**
- SOCIETE **UGEPAR SERVICES**, Administrateur, représentée par M. Olivier **OGER**
- SOCIETE **VTP 5 INVESTISSEMENTS,** Administrateur, représentée par Mme Caroline **POISSONNIER**
- M. Yannick **DELEPINE**, Administrateur salarié
- M. Matthieu **LETESTU**, Administrateur salarié
- M. Arnaud **MARTEL**, Administrateur salarié

Assistent à la réunion en présentiel :

- M. Jean-Louis **LOUVEL,** invité
- M. Philippe **JUDICQ**, représentant le Comité Social et Economique (CSE)
- Mme Catherine **BARBE**, Secrétaire du Conseil

Sont absents et excusés :

- **CIC**, Administrateur, représenté par Mme Françoise **CAUVIN**
- SOCIETE **GESTEUROP**, Administrateur, représentée par M. Stéphane **HAMELIN**
- SOCIETE **MARSOVALOR**, Administrateur, représentée par Mme Caroline **SONRIER**

✧ ✧ ✧

Laurent METRAL remercie les administrateurs pour leur présence et les informe de l'absence excusée de Françoise CAUVIN, Stéphane HAMELIN et Caroline SONRIER.

Le quorum du Conseil est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

Avant d'examiner les points à l'ordre du jour, Laurent METRAL informe le Conseil que l'ACPR a malheureusement émis un avis négatif sur la désignation de Jean-Louis LOUVEL en tant que représentant permanent de la société PLACINVEST, au motif d'un nombre de mandats à titre exécutif trop important. Cet avis ne permet donc pas à Jean Louis LOUVEL de siéger au Conseil. En parallèle de cette décision, Laurent METRAL indique que la société PLACINVEST a décidé de démissionner de son rôle d'administrateur.

Laurent METRAL demande donc au Conseil de prendre acte de ces éléments, ce qui fera passer le nombre d'administrateurs de 14 à 13.

Le Conseil prend acte, à effet du 15 mai 2024, de la démission de la société PLACINVEST et de son représentant permanant Jean-Louis LOUVEL. Le Conseil décide de ne pas remplacer l'administrateur sortant PLACINVEST.

.../...

QUESTIONS DIVERSES

Laurent METRAL propose de répondre aux questions diverses. Pas de question ni remarque. La séance est levée à 12h30.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le prochain Conseil se tiendra le mercredi 25 septembre 2024, au siège du CIC Nord Ouest.

Certifié conforme à l'original
Catherine BARBE
Secrétaire du Conseil

